

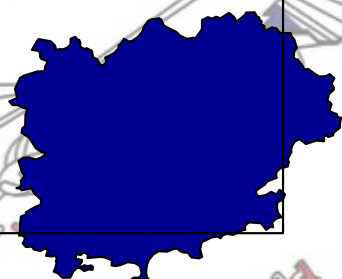


**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport d'activité 2022

Les actions de l'État dans le Var



Sommaire

1 Un État garant
de la sécurité
civile et de
l'ordre public

2 Proximité
avec les
collectivités
territoriales

3 Proximité avec les
acteurs
économiques

4 Proximité avec
les plus
défavorisés

5 L'Ukraine



Introduction

Si l'année 2021 comme l'année 2020 du fait de la pandémie liée à la COVID 19 a été placée, pour ce qui concerne l'action des services de l'État dans le Var sous le signe de la protection, l'année 2022 l'a été sous le signe de la proximité.

- Proximité à l'égard de nos concitoyens dans leur quête de sécurité ;
- Proximité avec les collectivités locales pour les accompagner dans leurs projets ;
- Proximité avec les acteurs économiques pour les aider à supporter les turbulences économiques liées aux conséquences de la COVID et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ;
- Proximité avec nos concitoyens pour les réinsérer dans les parcours professionnels.

Mais au-delà de ces éléments qui ont marqué l'année entière, il convient de rappeler l'immense mobilisation des Varois, coordonnée par les services de l'État en faveur des réfugiés ukrainiens ou l'aptitude de ces mêmes services à faire face à des événements exceptionnels :

- Grand prix de France ;
- Crise des carburants ;
- Océan Viking ;
- Préparation à l'éventuel délestage électrique.



1 Un État garant de la sécurité civile et de l'ordre public

Lutte contre la délinquance et la criminalité

Les chiffres de la délinquance de l'année 2022 qui viennent d'être publiés font apparaître une augmentation sensible des actes de délinquance dans un grand nombre de rubriques (**+8,8 % de faits commis dans le Var**), même si d'une part les tendances observées dans le Var sont moins sensibles que celles observées au niveau national (**+9,7 % d'atteintes aux biens**, contre **+10,9 %** au national ; **+3,4 % de cambriolages dans le Var** contre **+10 %** au national), et d'autre part le nombre de faits constatés dans la plupart des rubriques est comparable ou inférieur à celui constaté en 2019, dernière année avant COVID (**-20 % pour les vols avec violences**, **-8 % pour les cambriolages** et **-20 % pour les violences crapuleuses**).

Après un premier semestre indiscutablement mauvais, les services de polices et de gendarmeries ont revu leurs méthodes et ont lancé des actions à la fois plus visibles et surtout plus ciblées et ont permis de commencer à inverser la tendance à la hausse.

En termes de résultats, cela se traduit sur le dernier trimestre 2022 par rapport au 3ème trimestre par :

- ↓ de plus de **16 %** de la **délinquance**;
- ↓ de près de **15 %** des **violences aux personnes** ;
- ↓ respectivement de **14 %** et **44 %** des **violences crapuleuses et non crapuleuses**;
- ↓ de près de **50 %** des **vols avec violence** ;
- ↓ de **4,35 %** des **violences dans les transports en commun** ;
- ↓ de **23 %** des **atteintes aux biens** ;
- ↓ de **10 %** et de **20 %** des **cambriolages et vols liés à l'automobile** ;



Dans le Var

Nombre **d'ACCIDENTS** dans le Var : ↓ de **- 12 %** du nombre d'accidents
858 en 2022 contre 871 en 2021 ;

Nombre de **BLESSÉS** : ↓ de **- 13 %** du nombre de blessés
338 en 2022 contre 389 en 2021 ;



3450 suspensions de permis de conduire, (+ 19 % / à 2021) dont :
↑ **1356** suspensions pour alcoolémie (+17 %) ;
↑ **1187** suspensions pour stupéfiants (+41 %) ;
↑ **864** suspensions pour grands excès de vitesse soit ↑ de + 1 % ;

S'agissant de la vitesse, **les équipements automatisés en bord de routes** ont enregistré plus de **369 000 infractions** dans le Var en 2022 (↑+34 %).

P révention

➔ Près de **836 000 €** de subventions versées au titre du **fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPD/R)** selon la répartition suivante :



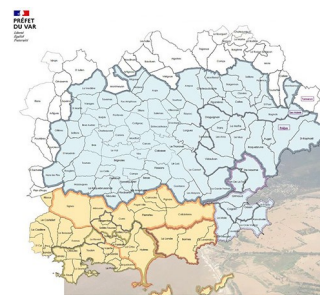
- 470 800 € pour la prévention de la délinquance ;
- 160 000 € pour la vidéo-protection ;
- 97 600 € pour la prévention de la radicalisation ;
- 100 000 € pour la lutte contre le séparatisme au sein des quartiers de reconquête républicaine (QRR).
- 8 000 € pour la sécurisation des sites sensibles

➔ À la faveur de l'**opération de dessaisissement des armes** de la fin de l'année 2022, **2451 armes récupérées**.

- 185 procédures de refus/dessaisissement d'arme(s) (contre 104 en 2021) ;
- 599 personnes inscrites au Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Détention d'Arme (FINIADA).



➔ Pour aider à la prévention des risques naturels et accompagner les collectivités **un directeur de projet chargé des programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)** a été recruté.



Sécurité alimentaire et protection des consommateurs

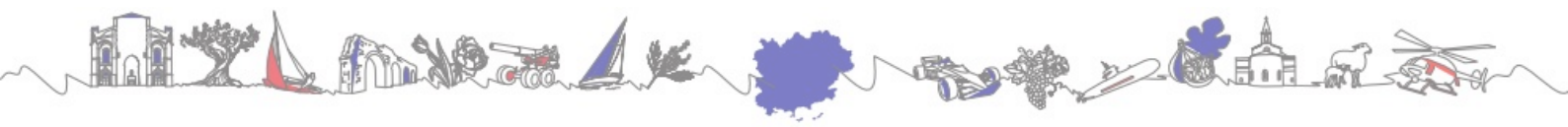
La Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a effectué **2500 contrôles** qui ont donné lieu à :



- **3** interdictions temporaires d'activité ;
- **85** procédures au titre de l'hygiène, de la sécurité des aliments, de l'information des consommateurs ;
- **54** procédures au titre de la sécurité des produits non alimentaires ;
- **50** procédures contentieuses pénales et 19 administratives ;
- **42** alertes locales ou nationales sur la sécurité des produits alimentaires ;
- **12** alertes sur des produits industriels.

Dans le secteur de l'hôtellerie de plein air :

- **580** contrôles de restaurants, commerces, marchés et hôtels ;
- **59** campings contrôlés dont 13 ont reçu un avis défavorable.



La Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a effectué **2500** contrôles qui ont donné lieu à :

- **3** interdictions temporaires d'activité ;
- **85** procédures au titre de l'hygiène, de la sécurité des aliments, de l'information des consommateurs ;
- **54** procédures au titre de la sécurité des produits non alimentaires ;
- **50** procédures contentieuses pénales et 19 administratives ;
- **42** alertes locales ou nationales sur la sécurité des produits alimentaires ;
- **12** alertes sur des produits industriels.

Dans le secteur de l'hôtellerie de plein air :

- **580** contrôles de restaurants, commerces, marchés et hôtels ;
- **59** campings contrôlés dont 13 ont reçu un avis défavorable.



2 Proximité avec les collectivités territoriales

Mission de conseil

→ La **Direction départementale des Finances publiques DDFiP**, un partenaire incontournable des collectivités :

- Renforcement du conseil financier, comptable, fiscal et domanial de la DDFIP aux élus locaux grâce à l'instauration de **12 conseillers aux décideurs locaux**, positionnés auprès des EPCI et leurs communes membres.
- **35** communes bénéficiaires du versement d'acomptes d'un montant total supérieur à **1 M€** par la DGFIP pour la mise en œuvre du « **filet de sécurité inflation** », décidé par le Gouvernement pour les communes les plus impactées en 2022 par l'inflation des dépenses d'énergie et d'alimentation.

→ La **préfecture**, conseil juridique des collectivités :

Dans sa mission de conseil, la préfecture a apporté près de **1300** réponses en matière budgétaire et financière ou de dossier de demande de subventions.

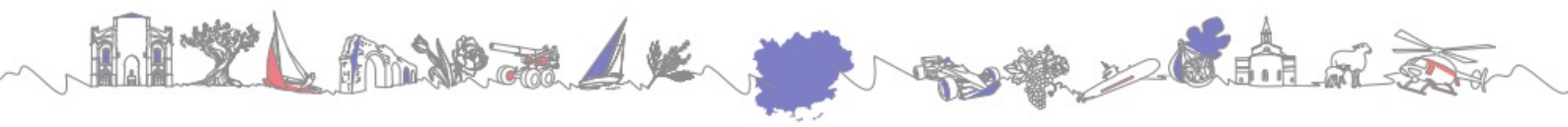
Plus de **10 000** actes traités au titre du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire, qui ont donné lieu à **30 recours gracieux** et **4 déférés**, assortis de référé-suspension, devant le tribunal administratif de Toulon.

Rapprocher les services et les administrés

La politique ambitieuse d'accès au Service Public et à la santé avec le déploiement du réseau «**France Services**» et des **Maisons de Santé Pluriprofessionnelles** en lien avec l'ARS :

- **27** labellisations **France Services** (dépassement de la cible fixée à 24 structures en 2022) ;
- **12** labellisations de **Maisons de Santé Pluriprofessionnelles**, dont 2 inaugurées en 2022 (Gogolin et Solliès-Pont) ; mise en place, toujours en 2022, d'un « Gynécobus » sur le territoire des 43 communes de la Communauté d'agglomération Provence Verte.


Les France Services dans le Var



Accompagner les collectivités territoriales dans leurs projets

- **470 M€** de dotations de fonctionnement ;
- **24,4 M€** de subventions, dont :
 - 7,2 M€ de DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux),
 - 9,3 M€ de DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local),
 - 0,9 M€ de DSID (Dotation de soutien à l'investissement des départements)
 - 7M€ de FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire).

Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

L'année 2022 a permis de finaliser la signature de l'ensemble des contrats de relance et de transition écologique (CRTE), qui s'appuient sur les «Portraits écologiques» élaborés par les services de l'État en février 2022 ainsi que sur les « projets de territoires » élaborés en collaboration avec les élus des 12 EPCI varois.

L'enjeu est désormais de faire vivre ces CRTE et d'accompagner la réalisation des projets de territoires par des actions concrètes.

87 projets ont d'ores et déjà bénéficié d'un financement à hauteur de près de **17,5 millions d'euros**.

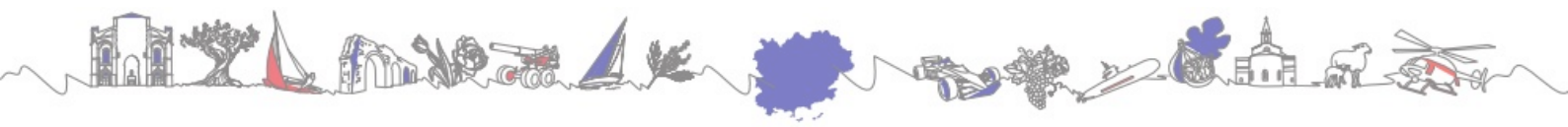


Poursuite des programmes Action Coeur de Ville (ACV) et Petites Villes de Demain (PVD)

Petites Villes de Demain (PVD)

Les **13 communes lauréates du programme PVD** ont lancé les études pré-opérationnelles devant conduire à la signature de conventions cadre ou de conventions valant ORT. **4** ont fait le choix de réaliser une opération complexe d'amélioration de l'habitat.

Près de **300 000 €** ont été consacrés en 2022 au financement par l'État des 9 postes de chefs de projet recrutés.



Action Coeur de Ville (ACV)

Le programme se poursuit sur les communes de Brignoles et de Draguignan et achève son déploiement en 2022 avec la signature de conventions cadre ORT permettant d'assurer une cohérence territoriale de la revitalisation des centres-villes en lien avec le dispositif "Petites villes de demain".



- **560 000 €** attribués pour la réhabilitation de la friche Trabaud en cœur de ville à Draguignan.
- **1 530 494 €** attribués pour la construction du groupe scolaire La Tour à Brignoles.



3

Proximité avec les acteurs économiques

D

ispositif d'aides énergie

De nouveaux dispositifs, spécifiques et agiles pour faire face à la crise sanitaire et aux hausses des coûts d'énergie, ont vu le jour :

- Le bouclier tarifaire qui permet aux TPE de moins de 10 salariés (avec un CA inférieur à 2 M € et ayant un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA), de contenir à 4 % la hausse des prix de l'électricité en 2022 et 15 % en 2023.
- Le guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité est un dispositif (prolongé jusqu'à fin 2023) qui permet d'éviter les arrêts de production des sites les plus consommateurs de gaz et d'électricité.
- **376** entreprises ont déjà bénéficié de cette « aide Gaz et Electricité » pour un montant total de plus de **62M€** (national), dispositif national inédit, géré par la DDFIP du Var.



C

onseil et accompagnement des entreprises en difficultés

- **28** demandes de plans enregistrées par la commission des chefs de services financiers (CCSF), dont **15** ont été accordés en 2022. Au 31 décembre, l'encours des plans de la CCSF83 s'établissait à **21** plans accordés pour un passif fiscal et social total de **8,5M€**.
- Poursuite jusqu'en juin 2022 du Fonds de Solidarité.



R

ésorption des tensions de recrutement

Le plan « 1 jeune, 1 solution » qui vise à offrir une solution à chaque jeune, s'est décliné dans le département et a permis :

- à plus de **5216 jeunes de 16 à 25 ans**, fortement éloignés d'une insertion socioprofessionnelle durable, de bénéficier d'un contrat jeune engagement ;
- la signature de **8395** contrats d'apprentissage ;
- à **669** jeunes de bénéficier du projet départemental « Elan jeunes 83 » dans les quartiers en politique de la ville.

Dans le cadre du plan national de réduction des tensions de recrutement, et dans les trois arrondissements, dans le cadre des services publics de l'emploi local (SPEL), les services de l'État ont aidé à établir des diagnostics et des plans d'actions de territoires sur le logement temporaire des apprentis à Brignoles, ou la mise en place de groupes de travail sectoriels sur les métiers de bouche, les services à la personne...



4 Proximité avec les plus défavorisés

E En matière d'hébergement

- Plus de **5000** places d'hébergements et de logements temporaires, dont 820 places d'hébergement pour accueillir les personnes les plus précaires ;
- **19 307 demandes** (4000 personnes différentes) ont été formulées auprès du 115 afin d'obtenir une solution de mise à l'abri immédiate. Plus de **14 000 demandes** ont été pourvues ;
- **319 ménages** (583 personnes) hébergés dans des structures d'accueil, à l'hôtel ou sans abri, ont pu accéder à un logement social en 2022 dans le cadre du déploiement de la politique du "**Logement d'Abord**".



En termes financiers, l'État est intervenu à hauteur de plus de **28 millions €** au profit des personnes précaires :

- **23 M€** pour mener à bien les actions en faveur des personnes les plus précaires en besoin d'accompagnement et à la recherche d'un toit ;
- **1,1 M€** pour accompagner les associations d'aide alimentaire ;
- **2 576 000 M€** versés dans le cadre du plan de lutte et de prévention de la pauvreté au Département et à la métropole.

E En matière d'insertion économique – le SPIE

L'État est engagé aux côtés du Département du Var, de la CAF et de Pôle emploi, dans la mise en œuvre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), qui vise à faire accéder à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.



SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI
Des solutions territoriales pour l'insertion par l'emploi

La première traduction opérationnelle du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi a consisté, à l'été 2022, en l'installation par les services de la CAF, du dispositif intitulé « giratoire » sur le territoire de La Seyne sur mer, qui vise à accélérer l'entrée des nouveaux bénéficiaires du RSA dans le parcours d'accompagnement socio-professionnel. Cette expérimentation réussie a été dupliquée sur le territoire de Fréjus.

L'État s'est engagé au côté du département à hauteur de 624 000 € (80 % État et 20 % conseil départemental) pour 2 ans.



A

Accompagnement du handicap

Dans le Var, pour cette année scolaire, le nombre de dispositifs ULIS (Unité Locale d'Insertion Scolaire) a été accru de 8, auxquels s'ajoutent désormais dans le public 6 dispositifs spécifiques à l'autisme.

Le nombre total d'AESH pour accompagner les bénéficiaires d'une notification de la MDPH s'élève désormais à **1763** (1149 ETP), soit **+9,3%** par rapport à 2021.

L'ARS participe au développement de solutions inclusives en milieu scolaire et la diversification de l'offre médico-sociale (installation de l'institut médico-éducatif Présence à l'école Léo Lagrange de La Seyne-sur-Mer avec une aide de **600K€** de l'ARS, 3ème unité d'enseignement autisme à l'école maternelle Aulézy à Fréjus).

2 nouvelles Équipes mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMASco) ont été créées, portant leur nombre à trois dans le département.

G

Grand âge

Durant l'année 2022, l'ARS PACA a poursuivi son aide à la transformation et au développement de l'offre médico-sociale sur tout le territoire dans le secteur des personnes âgées (inauguration de l'EHPAD La Source à Salernes, soutien à la nouvelle génération d'EHPAD du plan d'investissement du Ségur, comme celui de Saint-Julien le Montagnier à hauteur de 3,5 M€)

P

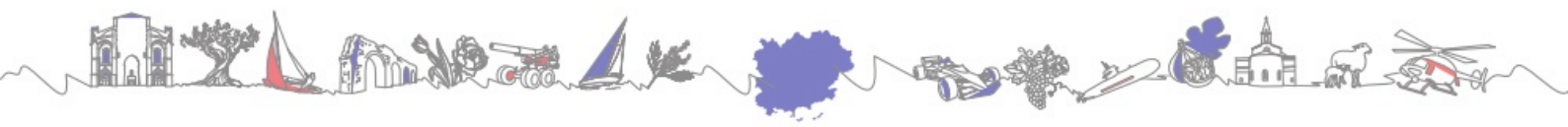
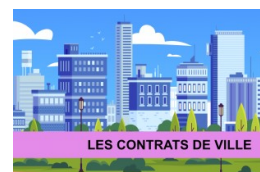
Politique de la ville

La politique de la ville se déploie au travers de **5** contrats de ville sur **9** communes et **21** QPV dans lesquels résident **59 717** habitants.

4,62 millions d'euros de subventions (BOP 147) ont été versés en 2022 :

- **1,6 M €** pour **300** actions financées au titre des contrats de ville (**78 %** sur le pilier cohésion sociale, **15 %** sur le pilier développement économique et emploi et **7 %** sur le pilier cadre de vie).
- **1 M €** pour les programmes de réussite éducative ;
- **1,41 M€** pour les cités éducatives (La Seyne sur mer, Toulon 1 et 2, Hyères ;
- **100 000 €** pour la cité de l'emploi (La Seyne sur Mer) ;
- **303 700 €** au titre des quartiers d'été (85 événements organisés, avec plus de **1 200** habitants ayant participé à au moins une journée d'activité) ;
- **10 800€** pour le programme VVV-ANCV qui a bénéficié à deux projets.

D'autres crédits gérés à l'échelle départementale ont accompagné les collectifs de femmes (80K€ Gilets Roses).



Plus de **3000** Ukrainiens ont été accueillis dans le Var, faisant du département du Var un département « en tension ».

1835 APS (Autorisation provisoire de séjour) ont été délivrées pour 6 mois renouvelables.

Un guichet unique au profit des ukrainiens afin d'accélérer leur prise en charge administrative et sociale a été mis en place dès la fin du mois de février par les services de l'État avec l'aide des collectivités locales.

Plus de **800** ukrainiens ont été hébergés sur des dispositifs gérés par l'État.

Plus de **5 millions d'euros** ont été mobilisés en faveur de leur accueil.

Les moyens de l'Éducation nationale ont été accrus à la rentrée scolaire 2022, pour mieux prendre en charge l'accueil des enfants ukrainiens, avec **10 emplois supplémentaires** attribués pour le 1er degré et **15 emplois** pour le 2nd degré au regard du nombre d'élèves accueillis (400 élèves pour le 1er degré, et 300 élèves pour le 2nd degré).

INAUGURATION
DU CENTRE D'HÉBERGEMENT DE VARAGES

- Cet établissement de 29 places complète l'offre d'hébergement collectif financé par l'État au Pradet, à Toulon, à Châteaudouble, à Saint-Raphaël, à Bandol, à Fréjus, à Tourves et bientôt à Draguignan.
- L'ensemble de ces centres représente 449 places.



ACCUEIL
des ressortissants ukrainiens
Пункт прийому

 **Du lundi au samedi de 9h à 17h**

 **Par téléphone : 07 64 46 01 37**

 **En se rendant au : Gymnase des Lices, boulevard Louvois à Toulon**

 **ukraine@aaviv.fr**





**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Boulevard du 112e Régiment d'Infanterie
CS 31209-83070 TOULON CEDEX

www.var.gouv.fr



@Prefet83



@Prefet83